

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

DECEMBRE 2010

LE FOREM

Un ZOOM sur le métier de CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, Plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main-d'œuvre.

Cette synthèse présente le métier de « conducteur de travaux »¹ ainsi que ses caractéristiques sur le marché de l'emploi wallon et fait le point sur les enseignements tirés tout au long de l'action d'analyse, de traitement et de suivi de ce métier.

SOMMAIRE

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL	1
LE CONDUCTEUR DE TRAVAUX ET L'EMPLOI VERT	2
LE CONDUCTEUR DE TRAVAUX SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI	2
LES EFFETS DE LA CRISE ECONOMIQUE	2
LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE	3
LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	3
L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI	4
COMMENT SE FORMER AU MÉTIER ?	4

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le conducteur de travaux² prévoit, organise et met en œuvre, à partir d'un dossier technique, les différents moyens et ressources permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il gère un ou plusieurs chantiers de construction, rénovation... et il est secondé par un ou plusieurs chefs de chantier. C'est également lui qui va choisir, négocier puis assurer le suivi des entreprises sous-traitantes.

Le rôle du conducteur de travaux est plus administratif que celui du chef de chantier, ce dernier étant plus un(e) homme (femme) de terrain.

Le métier de conducteur de travaux est polyvalent. Il est en relation permanente avec l'architecte ou le bureau d'étude. C'est lui qui doit rendre des comptes sur l'avancée du projet mais également

signaler tout problème technique et proposer des solutions. Sa tâche n'est pas simple puisqu'il lui incombe de faire respecter les délais et les coûts prévus au début du projet. Le conducteur de travaux doit également avoir une connaissance des obligations légales en termes de sécurité sur le chantier.

Outre ses compétences techniques très variées, le conducteur de travaux a le sens de l'organisation et des responsabilités : il assure notamment l'exécution correcte des cahiers des charges, la sécurité des ouvriers et le respect des délais de livraison. Il sait écouter et communique facilement. Il se montre dynamique, capable de motiver et de commander les équipes de chantier. Il réagit rapidement et prend des initiatives afin de résoudre les problèmes qui entravent le travail³.

On peut devenir conducteur de travaux par promotion interne, en gravissant tous les échelons hiérarchiques de l'entreprise. Les jeunes ingénieurs de la construction commencent généralement leur carrière comme conducteur de travaux.

¹ Le code du métier est le 6123201 selon « le référentiel emploi métier » utilisé au Forem.

² Source : <http://www.aquadesign.be/actu/article-920.php>

³ www.hainaut.be/enseignement/humanitech

LE CONDUCTEUR DE TRAVAUX ET L'EMPLOI VERT

Le secteur de la construction est directement concerné par les préoccupations environnementales et énergétiques. Le décret sur la Performance Energétique des Bâtiments (PEB), entré en vigueur le 1^{er} mai 2010, établit de nouvelles exigences qui visent à diminuer la consommation d'énergie du bâtiment en tenant compte du niveau d'isolation thermique, de la ventilation et de l'étanchéité à l'air, etc. Si une bonne étanchéité à l'air doit être prévue dès la conception du bâtiment, c'est la mise en œuvre par les différents corps de métier qui garantira une bonne performance énergétique.

Le conducteur de travaux est également touché par ses évolutions. Il doit parfaitement connaître les nouvelles normes de construction liées à l'application de la PEB. En effet, c'est lui qui intervient dans le choix des matériaux et des équipements utilisés. Il contrôle les travaux finis et résout les problèmes ponctuels sur le chantier. Il est en effet impératif de suivre le chantier pas à pas afin d'éviter qu'apparaissent les défauts affectant la performance du futur bâtiment.

LE CONDUCTEUR DE TRAVAUX SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

En matière d'emploi, il n'existe pas de données précises sur le nombre de personnes exerçant ce métier. Cependant, le conducteur de travaux est associé à la catégorie professionnelle des « techniciens des sciences physiques et techniques » dans les Enquêtes sur les forces de travail⁴, soit 61 153 travailleurs résidents en Wallonie en 2009. Le nombre de travailleurs (obtenu par estimation) de la catégorie des techniciens des sciences physiques et techniques évolue en dents de scie mais présente une tendance générale à la hausse sur la période 1999-2009.

Selon l'ONSS, la Wallonie dénombre 9 278 établissements dans le secteur de la construction en Wallonie à fin 2008. Ce sont généralement de très petites entreprises, 67 % comptent moins de 5 travailleurs. Dans ces entreprises, le chef de chantier et le conducteur de travaux ne font souvent qu'un. Par contre, on peut supposer que dans les quelque 3 000 entreprises de plus de cinq personnes, on trouve un ou plusieurs conducteurs de travaux.

La Wallonie dénombre
9 278 établissements
dans la construction,
généralement de très
petites entreprises.

LES EFFETS DE LA CRISE ECONOMIQUE

Depuis octobre 2008, le marché de l'emploi subit les conséquences de la crise économique. Plusieurs indicateurs liés au secteur de la construction montrent l'ampleur de ces impacts.

Entre 2008 et 2009, d'une part le nombre de faillites pour les entreprises de la construction a augmenté et, d'autre part, le nombre d'opportunités d'emploi gérées par le Forem pour des métiers de la construction a reculé de 25 %⁵. Cependant, le premier semestre 2010 présente un bilan plutôt positif et ce, malgré un démarrage difficile suite aux intempéries des premiers mois. Ainsi, on constate une hausse de 9 % en Wallonie pour les permis de bâtir⁶ de nouveaux logements résidentiels (soit 6 860 permis délivrés au premier semestre 2010) et une progression de 11 % pour la rénovation (soit 4 806 permis).

⁴ Source : Direction générale Statistique et Information économique - Enquête sur les forces de travail

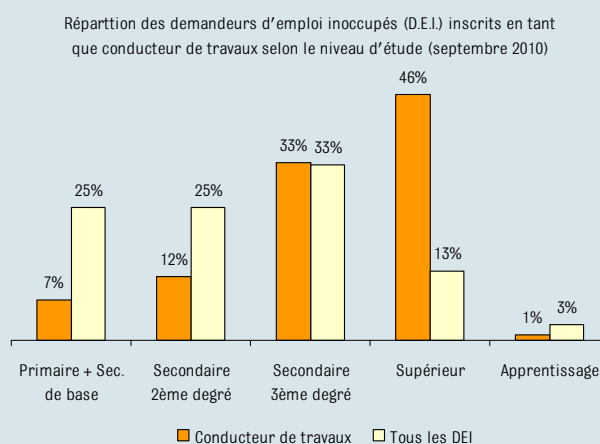
⁵ Suite à des adaptations dans la nomenclature des métiers, il n'est pas possible de calculer d'évolution pour le métier. Cependant, l'analyse des opportunités d'emploi pour l'ensemble des métiers du gros œuvre indique une forte diminution au troisième trimestre de 2008. Ensuite, le volume des opportunités d'emploi s'est stabilisé mais il reste largement inférieur au volume connu en 2007.

⁶ Source : SPF, Direction générale Statistique et Information économique

LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE

Fin septembre 2010, le Forem dénombre 387 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) inscrits en tant que conducteur de travaux. L'analyse ci-dessous présente le profil moyen des demandeurs d'emploi :

- près de quatre D.E.I. sur dix ont moins de 35 ans (soit 37 % contre 49 % pour l'ensemble de la demande d'emploi) et 42 % sont âgés plus de 45 ans (contre 30 % pour l'ensemble de la demande d'emploi) ;
- Plus de la moitié des D.E.I. sont inoccupés depuis moins d'un an (51 % contre 44 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi) ;
- Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, le niveau scolaire est élevé, 46 % ont un diplôme du supérieur (contre 13 % pour l'ensemble de la demande d'emploi) ;



Source : le Forem

- La majorité de la main-d'œuvre habite dans les directions régionales (D.R.) de Liège (25 %), Charleroi (14 %), Namur (12 %) et La Louvière (9 %).

Au niveau de la dynamique de la demande d'emploi⁷, parmi les demandeurs d'emploi venus s'inscrire entre janvier et septembre 2010, 23 % sortaient des études et 9 % s'inscrivaient pour la première fois au Forem. A l'inverse, parmi les personnes qui ont quitté la demande d'emploi durant cette période : 69 % partaient à l'emploi et 8 % entamaient une formation ou reprenaient des études.

LES OPPORTUNITES D'EMPLOI

Sur un an (entre septembre 2009 et août 2010), le Forem a géré 358 opportunités d'emploi⁸ pour le métier de conducteur de travaux. Notons toutefois que le nombre d'opportunités d'emploi qui sont diffusées par le Forem ne représentent qu'une part des embauches du marché. En effet, le bouche à oreille reste un canal de recrutement fort utilisé dans la construction⁹.

Parmi les opportunités d'emploi de conducteur de travaux gérées par le Forem, c'est un contrat à durée indéterminée qui est le plus souvent proposé par l'entreprise (dans 60 % des cas). Moins de deux opportunités d'emploi sur dix (18 %) offrent un contrat intérimaire et 7 % un contrat à durée déterminée.

Le niveau d'étude est un critère important de sélection. C'est un diplôme du supérieur qui est le plus souvent demandé (58 %). Près d'un quart des opportunités d'emploi indique que le candidat doit avoir réussi des études du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire. De même, les entreprises sont à la recherche de candidats possédant de l'expérience, même si celle-ci est de courte durée. De plus, une seconde langue est parfois demandée, ainsi la connaissance (de moyen à bon niveau) du néerlandais est demandée dans 49 opportunités d'emploi.

La demande des entreprises émanent principalement des D.R. de Namur (20 %), Charleroi (15 %), de Liège (14 %) et d'Arlon (10 %).

La liste des opportunités d'emploi actuellement diffusées par le Forem peut être consultée via la page d'accueil du Forem : www.leforem.be ou encore via la plateforme « Horizons emploi » aussi accessible par le site du Forem.

⁷ Source : MIDES, le Forem

⁸ Les opportunités d'emploi retenues sont considérées hors dispositif mobilité interrégionale (soit 3 postes).

⁹ Le Forem - Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème de la CONSTRUCTION en Région wallonne, disponible via www.leforem.be

L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI

Le conducteur de travaux fait partie de la liste des métiers détectés comme « critiques » par le Forem dans son dernier rapport¹⁰. Selon les employeurs interrogés lors du suivi des offres d'emploi, les difficultés de recrutement seraient principalement liées à un manque de candidat, la réserve de main-d'œuvre est faible par rapport à la demande des entreprises. En outre, avoir de l'expérience constitue un atout important, mais les candidats expérimentés sont rares.

Les entreprises risquent d'être toujours plus exigeantes par rapport au profil de conducteur de travaux. En effet, avec l'application des nouvelles normes PEB (Performance Énergétique des Bâtiments), le conducteur de travaux devra posséder de nouveaux savoirs et savoir-faire afin de faire respecter la mise en œuvre demandée par la PEB. Il devra également s'assurer de la concordance des matériaux utilisés par rapport aux prescriptions du cahier des charges PEB. Enfin, il sera chargé de sensibiliser et de former ses équipes aux enjeux de la PEB, la formation pouvant être déléguée à un organisme de formation spécialisé.

COMMENT SE FORMER AU METIER ?

Les formations préparant au métier sont multiples et peuvent se faire via plusieurs filières et réseaux.

Parmi les [sections qualifiantes de l'enseignement secondaire](#) : la formation en technicien en encadrement de chantier (3^{ème} degré : 7^e année).

Au sein de l'[enseignement supérieur de plein exercice hors université](#) :

- de type court : la formation en bachelier en construction, option bâtiment ou génie civil ;
- de type long :
 - Master en sciences industrielles - Finalité construction ;
 - Master en sciences de l'ingénieur industriel - Finalité construction ;
 - Sciences industrielles - Finalité construction - orientation génie civil et bâtiments ;
 - Sciences industrielles - Finalité construction - orientation énergie et environnement.

L'[enseignement de promotion sociale](#) propose au niveau supérieur de type court : le bachelier en construction.

Des précisions concernant les études et formations pour exercer le métier de conducteur de travaux peuvent être obtenues sur le site internet du Forem.

Vous recherchez
plus d'informa-
tions sur
ce métier,
rendez-vous sur
www.leforem.be

¹⁰ Le Forem - Détection des métiers et Fonctions critiques en 2009